

SOMMAIRE

I - Animation et suivi de la Convention Territoriale 2008 - 2010	3
<u>1.1 Signature de la Convention Territoriale 2008-2010</u>	3
<u>1.2 Le Comité de Pilotage Local</u>	3
<u>1.3 Bilan financier 2008 de la Convention Territoriale :</u>	4
II – Les actions portées en maîtrise d’ouvrage par le Pays	4
<u>2.1 Plan de Communication du Pays de Guéret</u>	4
<u>2.2 Guide touristique du Pays</u>	4
<u>2.3 Projet de coopération interterritoriale : valorisation et sensibilisation à la culture occitane</u>	5
<u>2.4 Etude / animation pour une charte forestière de territoire</u>	5
<u>2.5 Démarche Santé du Pays de Guéret</u>	6
<u>2.6 Le Pôle Local d’Accueil</u>	7
<u>2.7 La Démarche Collective Territorialisée – DCT</u>	8
<u>2.8 Développement de l’usage des TIC sur le Pays de Guéret</u>	9
III – Rapport Financier	10
IV - Fonctionnement du Pays	10

I - Animation et suivi de la Convention Territoriale 2008 - 2010

1.1 Signature de la Convention Territoriale 2008-2010

Après avoir été adoptée par le Conseil d'Administration du Pays, réuni le 25 septembre 2007, puis le 23 janvier 2008, la Convention Territoriale du Pays de Guéret a été signée le 25 janvier 2008 entre l'Etat, représenté par Mme Evelynne RATTE Préfet de Région, le Conseil Régional représenté par son Président M. Jean Paul DENANOT, le Conseil Général de la Creuse représenté par son Président M. Jean Jacques LOZACH et le Pays de Guéret, représenté par son Président M. Marc COUBRET.

La signature de cette convention permettra aux acteurs du Pays de mobiliser quelques 6,7 M € subventions au bénéfice du développement du territoire, auxquels se cumuleront le cas échéant d'autres crédits européens, et notamment crédits LEADER.

1.2 Le Comité de Pilotage Local

Comme lors du précédent Contrat de Pays, la Convention Territoriale prévoit qu'un Comité de Pilotage Local assure le suivi de la programmation.

Un premier Comité de Pilotage Local a donc été réuni le 22 septembre 2008. Il a pris acte du bon démarrage (ou de la poursuite) des actions d'animation liées à la mise en œuvre :

- du Pôle Local d'Accueil du Pays de Guéret,
- de la Démarche Collective Territorialisée du Pays de Guéret,
- du PRIG du SIVU Habitat Bonnat Châtelus-Malvaleix et de l'OPAH de la CC de Guéret Saint-Vaury
- de la convention territoriale du Pays

Il a également donné un avis favorable à 3 premiers dossiers :

<u>N°action</u>	<u>Libellé du projet</u>
15	Développement du Labyrinthe Géant des Monts de Guéret : tranche 2008 M.O. Association Labyrinthe Géant
16	Développement de l'Ecomusée Tuilerie de Pouligny M.O. Commune de Chéniers
30	Construction d'un complexe sportif M.O. CC des Deux Vallées

Un 2^{ème} et un 3^{ème} Comité de Pilotage Local ont été réunis le 4 juin et le 22 octobre 2009 : 7 nouveaux dossiers ont été examinés

<u>N°action</u>	<u>Libellé du projet</u>
12	Edition du guide touristique du Pays de Guéret – année 2009 M.O. Pays de Guéret
13	Aménagement du site de Courtille – Aménagement de l'aire de loisirs M.O. Ville de Guéret
15	Développement du Labyrinthe géant des Monts de Guéret : tranche 2009 M.O. Association Labyrinthe Géant
29	Restructuration de la Salle de Spectacle et de Congrès René Cassin M.O. Ville de Guéret
31	Développement des TIC en faveur des services au public M.O. Pays de Guéret
36	Etude de faisabilité et de programmation pour une Maison de Santé Pluridisciplinaire M.O. Pays de Guéret
37	Création d'une Société Coopérative de Services à la personne M.O. Creuse Services Domicile

1.3 Bilan financier 2008 de la Convention Territoriale :

Fin 2008, les crédits suivants étaient programmés et engagés par les financeurs

	Crédits inscrits à la Convention Territoriale	Crédits programmés	Soit en %
Etat : Crédits sectoriels	778 440 €	503 633 €	64,7 %
Etat : crédits territoriaux	796 978 €	69 943 €	8,8 %
Région : crédits sectoriels	287 580 €	121 173 €	42,1 %
Région : crédits territoriaux	674 138 €	275 301 €	40,8 %
Département : crédits sectoriels	654 010 €	300 000 €	45,9 %
Département : crédits territoriaux	1442 344 €	891 867 €	61,8 %
Europe	2 057 061 €	1 492 715 €	72,6 %
Autres	0 €	373 500 €	
Total	6 690 551 €	4 028 132 €	60,2 %

Octobre 2009 : Aux termes du dernier Comité de Pilotage Local , les crédits programmés s'élèvent maintenant à **5 538 896 €**, **soit 82,8 %** des crédits inscrits initialement à la convention territoriale.

Il reste à engager avant fin 2010:

- 638 921 € crédits FNADT
- 312 931 € crédits régionaux territoriaux
- 436 411 € crédits départementaux territoriaux

II – Les actions portées en maîtrise d'ouvrage par le Pays

Des opérations ponctuelles liées à la valorisation du territoire

2.1 Plan de Communication du Pays de Guéret

Un 4^{ème} Journal du Pays de Guéret a été distribué auprès de tous les ménages du Pays début mai 2009. cf. exemplaire

Parallèlement le site Internet du Pays, qui avait été refondu mi 2007, a enregistré en 2008 6 034 visiteurs, soit 503 visiteurs/mois (166 visiteurs/mois en 2007). En 2009, le nombre de consultations continue à augmenter (695 visiteurs/mois).

2.2 Guide touristique du Pays

Paru fin janvier 2008, le guide touristique du Pays de Guéret – année 2008 avait fait l'objet d'une simple mise à jour, mais prenait cependant en compte certaines informations complémentaires demandées par le CDT (produits locaux, art et artisanat d'art, circuits de découverte du Pays). Son édition s'est élevé à 9 392 €, dont 5 659 € financés par la Région Limousin, le Conseil Général, et par le sponsoring (Crédit Agricole et encarts de restaurateurs), et 3 733 € à charge du Pays.

L'édition 2009, parue en mars dernier, a été réalisée sous la direction de Pierre AUGER, président de l'OT des Monts de Guéret, chargé par le Pays de piloter ses objectifs touristiques. Afin de s'intégrer toujours plus étroitement aux logiques de communication touristique départementales et régionales, cette nouvelle édition a été complètement remodelée, tant dans son contenu que dans sa présentation graphique.

Le guide touristique 2009 se présente en 2 parties, conformes au cahier des charges départemental :

- 24 pages séduction en quadrichromie, mettant en valeur les différentes entités touristiques du Pays, les lieux de visites et activités de loisirs emblématiques
- 32 pages pratiques en bichromie, très complètes et affichant le détail des sites naturels et patrimoniaux, les activités sportives, l'artisanat d'art, les produits du terroir, les restaurants et hébergements touristiques divers cf exemplaire.

2.3 Projet de coopération interterritoriale : valorisation et sensibilisation à la culture occitane

En 2007-2008, le Pays de Guéret a participé à une action portant sur la sensibilisation et la valorisation de la culture et de la langue occitane, dont ce territoire représente la frange nord de locution. Ce projet financé par des fonds européens LEADER + et par la Région Limousin rassemblait 5 Pays du Sud de la France, et comportait deux actions:

- la conception d'un spectacle vivant, mettant en valeur les racines occitanes communes et particularités des 5 Pays concernés. Ce spectacle a été produit en avril 2008, à Chéniers et à Guéret (330 spectateurs)
- la conception d'un documentaire DVD, reprenant ce spectacle et qui a fait l'objet de 2 diffusions publiques, à Guéret et à Châtelus-Malvaleix, en juillet 2008.

Le coût total de cette opération, réalisée en 2007 et 2008, s'est élevé à 30 792 €, dont 10 396 € à charge propre du Pays (7 436 € en 2008).

Des études sur une thématique concernant l'ensemble du Pays

2.4 Etude / animation pour une charte forestière de territoire

Fin décembre 2007, le Pays de Guéret confiait à l'ONF la réalisation d'une étude pour la mise en œuvre d'une charte forestière de territoire, et M. BOURRELI, secrétaire adjoint du Bureau du Pays, était missionné pour suivre plus particulièrement cette opération.

Une phase de concertation s'est mise en place dès les élections communales de mars 2008, avec la constitution de commissions environnement au sein de chaque commune. De l'automne 2008 au printemps 2009, 2 tables rondes regroupant l'une les élus du territoire, et l'autre les professionnels de la filière bois, et 9 groupes de travail thématiques ont rassemblé à leur tour de très nombreux acteurs du milieu forestier.

Tout ce travail émanant du terrain a abouti à la définition de 6 axes stratégiques eux-mêmes déclinés en programme d'actions. M. Rivière, chargé d'études de l'ONF, a présenté l'ensemble des propositions collectives devant le Comité de Pilotage de la charte forestière réuni le 30 juin 2009, puis devant tous les participants au projet, élus, professionnels, associatifs ou encore simples citoyens réunis le 28 juillet 2009 à Saint Vaury. De son côté le Conseil d'Administration du Pays de Guéret réuni le 9 juillet 2009 a approuvé à l'unanimité le projet de charte forestière de territoire

Les axes d'intervention proposés sur le Pays de Guéret sont les suivants :

Libellé des actions	Montant prévisionnel TTC <u>sur 3 ans</u>	Montant des subv. à mobiliser
A – Animation générale de la charte forestière	180 000 €	144 000 €
B – Gestion forestière et mobilisation des bois : - animation dans les massifs forestiers, - formation des propriétaires et acteurs de la filière, - création d'infrastructures routières, - optimisation gestion par des regroupements de chantiers, - amélioration de la qualité de l'exploitation forestière	770 000 €	620 500 €

C – Aménagement du territoire et gestion communale - structuration des communes	10 000 €	8 000 €
D- Tourisme et loisirs - mise en valeur sites forestiers à vocation tourist – études - mise en valeur sites forestiers à vocation tourist – travaux - acquisition de parcelles sur sites forestiers à voca. tourist - réduction de l'impact de la pratique motorisée - aide à la mise aux normes des itinéraires de randonnée	500 000 €	286 750 €
E – Environnement et eau potable - animation agricole pour un maintien du paysage bocager - aide à la gestion des haies bocagères - pose panneaux information à proximité clôtures captages - réduction des déchets en forêt : sensibilisation des scolaires, évènementiels, investissements	214 000 €	145 400 €
F – Transformation des bois : création d'une unité R & D 1ère et 2ème transformation	Non chiffré, pour mémoire	
TOTAL	1 674 000 €	1 204 650 €

La plupart des opérations prévues par la charte forestière ne font pas appel à de nouvelles subventions, mais ont plutôt pour objectif de mobiliser au profit du Pays des subventions et des partenariats déjà existants, mais quasiment inexploités. De ce fait, à l'exception des infrastructures forestières et travaux sur sites forestiers à vocation touristique, la plupart des actions se déclinent plutôt en termes d'animation renforcée sur le Pays et de communication entre les acteurs de la forêt.

L'ensemble des documents de l'étude est consultable sur le site Internet du Pays.

Le montant total de l'étude s'est élevé à 41 262 € TTC, financés à 80 % par la Région Limousin, le Département et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. La part d'autofinancement revenant au Pays se monte à 8 253 €. Le projet a été réalisé moitié sur 2008 et moitié sur 2009.

2.5 Démarche Santé du Pays de Guéret

Le mois de mars 2008 a vu s'achever la « **démarche prospective santé** » menée par le Pays de Guéret. Cette mission d'animation, engagée fin 2007 dans le cadre du Pôle Local d'Accueil avait pour objectif de :

- mobiliser les acteurs professionnels de la santé et les institutionnels
- établir un diagnostic territorial sur les besoins en matière de santé
- impulser une stratégie favorisant l'installation de professionnels de santé sur le territoire,
- et faire émerger des solutions opérationnelles favorisant cette installation.

Etablie sur 6 mois d'octobre 2007 à mars 2008, la mission de diagnostic santé du Pays de Guéret s'est élevée à 15 531 €, dont 80% pris en charge par le Conseil Régional du Limousin et 20%, soit 4 011 € par le Pays de Guéret, maître d'ouvrage.

Faisant suite aux conclusions de cette démarche, le Pays de Guéret a engagé en avril 2009 une consultation pour une **étude de faisabilité et de programmation pour la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire**. Le prestataire retenu est DTalents, associé à SOMIVAL pour la partie programmation proprement dite.

L'étude vient de démarrer au **15 septembre 2009**, et dès le 9 octobre dernier une première réunion d'information générale avait lieu rassemblant l'ensemble des personnes concernées par le sujet, élus des communes et professionnels de santé du pays de Guéret.

En termes méthodologiques, l'étude se découpera en 15 étapes réparties en 3 phases qui sont :

1. Elaborer un état des lieux (5 semaines)
2. Déterminer les besoins et les attentes (3 semaines), avec notamment une enquête auprès de la population, et des réunions avec les professionnels réunis au sein de groupes de projet
3. Définir un projet de MSP sur le Pays de Guéret (10 semaines)

Les co-présidents de l'étude sont M. COUBRET, M. DAMIENS et M. CEDELLE.

Un Comité de Pilotage a été constitué et rassemble les financeurs, les représentants élus du territoire, ainsi que ceux des ordres professionnels. Une équipe projet s'investira quant à elle sur le projet de soins et sera évolutive en fonction des professionnels ou des personnes ressources souhaitant s'y investir.

Des programmations triennales au bénéfice de l'ensemble du territoire

2.6 Le Pôle Local d'Accueil

L'animatrice PLA et M. Daniel Teinturier, élu en charge de la politique d'Accueil sur le Pays travaillent en lien étroit au développement de la politique d'accueil sur le Pays.

En 2008, le Pôle Local d'Accueil s'est consacré prioritairement aux missions suivantes :

- Collecte et réactualisation de l'offre territoriale : offres de reprise d'activités, offres d'emploi, offres de logements et locaux professionnels ...
- Construction de l'offre globale d'installation : participation à l'élaboration du schéma des activités manquantes mené par l'animatrice DCT, rapprochement vers les partenaires qui impulsent l'emploi salarié à venir, portage d'une démarche prospective en matière d'offre de santé
- Appui à l'installation : accompagnement de 52 candidats à l'installation, partenariat avec les acteurs économiques et sociaux du territoire. Parmi les contacts de l'année, on comptait fin 2008 : 15 candidats installés, 20 en cours d'installation et 14 abandons.

Par ailleurs, durant l'été 2008, l'animatrice du PLA a mis à jour la base de données des habitants anglophones du Pays. Elle a dénombré 145 résidences principales dont le ménage est anglophone. Parmi elles, 60 familles se sont installées depuis janvier 2006

- Communication : valorisation des installations réussies à travers la réalisation de portraits dans la presse locale, articles dans les bulletins municipaux ou communautaires, mobilisation des sites internet existants, présentation de la démarche santé au Pays de Vierzon, insertions dans Village Magazine et sur la Chaîne Demain, Salon de la Création/Reprise à Limoges et Forum de l'Emploi à Guéret en octobre 2008, Université Européenne de l'Accueil à Clermont Ferrand en juin 2008
- Sensibilisation des acteurs locaux à l'accueil : poursuite de la démarche initiée en 2007 auprès des communes (ex. présentation du PLA auprès de 2 conseils communautaires)

En 2008, le coût de la politique d'accueil menée par le Pays de Guéret s'est élevé à 35 819 €, dont 7 210 € à charge du Pays (et hors démarche prospective santé).

En 2009, faisant suite au départ de Marie Fracasso, le Pays de Guéret a recruté une nouvelle chargée de mission, Aline Pasquignon, qui est restée en poste de janvier à mars 2009, puis Isabelle Lefranc qui vient d'arriver le 15 juin 2009. Outre l'accompagnement des porteurs de projets (23 contacts en 3/4 mois), le PLA a orienté son action du 2^{ème} semestre 2009 vers la mise en œuvre des opérations suivantes :

- Reprendre la communication en matière d'accueil : participation à Projets en Campagne 2009, présentation du PLA auprès de 2 conseils communautaires
- Réinvestir le schéma des activités manquantes, et concevoir un questionnaire internet : offres d'installations économiques, artisanales, agricoles, immobilier et initiatives communautaires
- Se rapprocher des partenaires de la formation adulte et universitaire : AFPA, GRETA, CFPPA Ahun, Lycées J. Favard et P. Bourdan, Université de Médecine/Pharmacie, Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin. Interventions de sensibilisation auprès des étudiants et stagiaires, pour présenter le territoire et ses offres de création /reprise d'entreprises.
- Se rapprocher des chefs d'entreprises qui font remonter leurs besoins en personnel auprès de Pôle Emploi, de la Mission Locale et des agences d'intérim

- Créer et actualiser la page Pôle Local d'Accueil / bourse aux locaux commerciaux, ensembles immobiliers et opportunités de reprises sur le site du Pays de Guéret
- Mettre à disposition des mairies une plaquette accueil, incluant une fiche des commerces et services présents par commune, et une traduction spécifique à destination du public anglophone

2.7 La Démarche Collective Territorialisée – DCT

La Démarche Collective Territorialisée du Pays de Guéret, qui vise à soutenir financièrement les entreprises artisanales, commerciales et de services du territoire, a été programmée sur 3 ans, du 22 novembre 2006 au 9 novembre 2009.

Le Pays de Guéret en assure la maîtrise d'ouvrage et a missionné Mme Armelle MARTIN, vice-présidente du Pays pour suivre cette opération. L'animation en est confiée par convention de mandat à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse qui agit en collaboration avec la Chambre de Métiers. Cette opération est réalisée grâce aux concours financiers du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), du Conseil Régional du Limousin et du Conseil Général de la Creuse.

En 2008, la DCT du Pays de Guéret a apporté son soutien à **50 projets** :

- 35 projets de modernisation d'entreprises (13 entreprises sur Guéret et 22 en zone rurale),
- 9 reprises d'entreprises
- 4 actions de communication concernant de jeunes entreprises
- 2 opérations collectives : la fête des marchés de Guéret et l'opération infotourisme portée par le Pays de Guéret

Ces projets ont bénéficié de **195 919 € de subventions** et représentent quelques **688 592 € d'investissements économiques** sur le territoire.

L'engagement des crédits a cependant été très inégal selon les actions programmées : les lignes aides au conseil, aide à l'immobilier dans le cas de la création d'entreprises, prendre appui sur les marchés, et aide à la communication ayant été très peu, voire pas du tout mobilisées.

Communiquer sur la DCT a été un élément essentiel pour la mise en oeuvre de l'opération : des articles de presse, le site internet, la rencontre des équipes municipales ainsi que la présence d'un stand Pays de Guéret lors de la foire expo de Guéret en avril 2008 ont permis de relayer cette information. (à noter : l'opération foire expo n'a pas été reconduite en 2009, les retombées n'ayant pas été concluantes). Fin 2008, un mailing auprès de l'ensemble des entreprises concernées par l'opération a de nouveau été réalisé. Une page consacrée à la DCT a été également insérée dans le Journal de Pays n°4 distribué en mai 2009.

En 2008, la mise en oeuvre de la DCT (animation et gestion de la démarche, dépenses de communication, opération collective infotourisme) a représenté pour le Pays 72 351 € de dépenses, dont 14 258 € pris sur ses fonds propres.

L'année 2009 a bien démarré. Quatre comités techniques ont d'ores et déjà eu lieu et 58 dossiers ont été examinés à ce jour. 52 dossiers ont reçu un avis favorable et vont bénéficier de **148 330 € de subventions**, représentant 48 % du programme d'actions mobilisé pour la 3^{ème} année DCT

A ce jour, la DCT du Pays de Guéret a généré :

- plus de 2 M € d'investissements (y inclus l'animation et la gestion), engagés et/ou en cours de réalisation.
- plus de 600 000 € d'aides publiques (FISAC, Région et Département), réparties sur environ 160 dossiers
- un suivi des chefs d'entreprise de + de 58 ans pour la transmission de leur entreprise
- la redynamisation des marchés de plein air : les marchés de Guéret , la création de ceux de St Vaury ou Mortroux
- la constitution d'unions de commerçants/artisans comme à Bonnat et Guéret ...

D'ici fin 2009, un bilan global, quantitatif et qualitatif, de la DCT 2007-2009 sera réalisé par l'animatrice en poste.

2.8 Développement de l'usage des TIC sur le Pays de Guéret

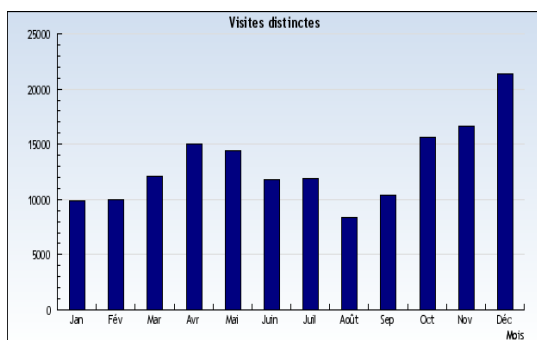
L'année 2008 a été en grande partie occupée par le **diagnostic TIC du territoire**. Celui-ci avait pour objectif de recueillir les besoins du territoire en matière d'usage des TIC, et de proposer des actions en relation avec ces attentes.

Ce diagnostic a servi de base pour l'élaboration d'un **projet de développement de l'usage des TIC** sur le Pays, pour la période octobre 2008-2010. Ce projet s'articule autour d'un accompagnement du public concerné par l'animateur TIC du Pays, et d'un programme d'actions annuel visant à développer des opérations spécifiques.

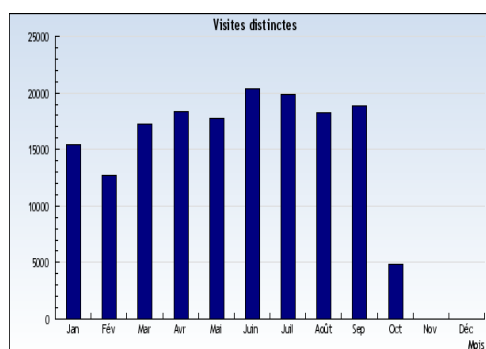
Parmi les opérations programmées, les plus significatives sont :

- **La continuation des initiations à l'informatique.** On note toujours une demande très forte (environ 100 personnes formées par mois). Afin de pouvoir accueillir un public plus nombreux et de dégager du temps pour d'autres actions il est envisagé de faire appel à des bénévoles.
- **L'hébergement et la gestion des sites internet du Pays de Guéret.** Cette action représente toujours une part importante de l'animation TIC du territoire. On observe d'ailleurs une augmentation notable de la fréquentation des sites.
- **La mise à disposition de sites Internet « clef en main » pour les communes membres.** Le Pays de Guéret met gratuitement à disposition de ses communes un squelette de site Internet, et l'héberge. Le Pays adapte ce squelette aux besoins spécifiques de la commune, puis forme les élus et secrétaires de mairie impliqués à mettre à jour leur site. 12 communes ou communauté de communes sont concernées à ce jour.
- **La mise en place de point d'accès haut débit sans fil (hot spot wifi).** L'objectif du dispositif est d'installer sur des lieux touristiques des hot spot wifi, pour que les personnes de passage (touristes, VRP,...) puissent avoir un accès gratuit au haut débit. 9 premières bornes ont été installées début 09. Une évaluation est en cours afin de mesurer la pertinence de cette action, et de l'étendre sur le territoire.
- **L'extension du dispositif « guichet visio-accueil ».** L'expérimentation s'est terminée en juin 2009 et les conclusions, même elles sont mitigées selon les partenaires, amènent à penser que le dispositif recèle un véritable potentiel pour toucher les populations les plus exclues. La préfecture prévoit une prochaine réunion de bilan, avant une éventuelle extension du dispositif

Evolution 2008-2009 de la fréquentation des sites internet hébergés par le Pays



**2008 : 157 545 visiteurs,
soit 13 129 visiteurs/mois)**



**2009 : 163 831 visiteurs
sur les 9 mois, soit 17 663 visiteurs/mois**

En 2008, la mise en œuvre d'une politique de développement de l'usage des TIC a coûté 29 638 € au Pays, dont 7 788 € pris sur ses fonds propres.

III – Rapport Financier

3.1 Présentation du bilan financier 2008 par Mme Annie DEVINEAU, trésorière du Pays

3.2 Rapport de M. FAUCHER, expert comptable

3.3 Rapport de Mme VERGNE, commissaire aux comptes

3.4 Budget prévisionnel 2009

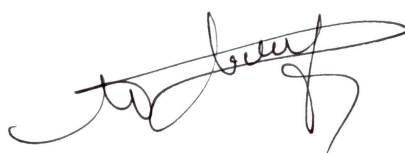
3.5 Subventions d'exploitation des EPCIS et communes non intégrées à une communauté de communes. Cotisations d'adhésion des autres membres actifs du Pays.

IV - Fonctionnement du Pays

Pour information, l'équipe salariée du Pays de Guéret est constituée à ce jour de 4 animateurs en CDI :

- Anne MEDOC : chef de projet Pays
- David FORGERON : chargé de mission TIC depuis le 7 janvier 2008
- Isabelle LEFRANC : chargé de mission Accueil depuis le 15 juin 2009
- Gaëlle KISS : chargée de mission Pays / gestionnaire de la DCT depuis le 1er juillet 2009
- et de Bernadette LAINE : agent d'entretien à temps partiel depuis le 5 mars 2008

LE PRESIDENT



Marc COUBRET